

ÉLECTIONS

DU

C O N S E I L

MUNICIPAL

D E S J E U N E S

DEVIENS

Conseiller Municipal

TU ES NÉ ENTRE 2010 ET 2016, TU HABITES SÉNAS
ET TU AS DES IDÉES POUR TA COMMUNE ?

DÉPOSE TA CANDIDATURE
ENTRE LE 11 ET LE 31 MAI 2026
PAR MAIL : CMJS@SENAS.FR
OU À L'ACCUEIL DE LA MAIRIE

La durée du mandat est de 2 ans



SENAS

Entre Alpilles & Durance



LE CMJ, C'EST QUOI ET QUEL EST SON RÔLE ?

Le Conseil Municipal des Jeunes est une assemblée composée de jeunes élus, qui réfléchissent et agissent pour améliorer la vie de leur commune. Le CMJ a pour but de sensibiliser les jeunes aux valeurs de la démocratie et de la citoyenneté. En intégrant cette instance municipale, ils découvrent le fonctionnement d'une collectivité et s'investissent dans des projets réfléchis tout en respectant des principes de travail collaboratif et d'assiduité aux réunions.

DES MISSIONS CONCRÈTES ET VARIÉES

Le CMJ est un lieu d'échange mais est également un lieu qui permet aux jeunes élus d'agir et de mettre en place des actions concrètes autour de thématiques essentielles telles que :

- L'éducation, la jeunesse et la citoyenneté
- L'environnement
- Les sports et les loisirs

Par ailleurs, les jeunes conseillers participent aux cérémonies patriotiques et sont présents aux côtés de Monsieur le Maire et l'ensemble du Conseil Municipal lors de diverses manifestations, comme la cérémonie des vœux par exemple et autres commémorations.

QUI COMPOSE LE CMJ ?

Le CMJ est composé de 12 jeunes élus, 6 filles et 6 garçons, âgés de 9/10 ans à 15/16 ans (nés entre 2016 et 2010). Leur mandat s'étend sur 2 ans, période durant laquelle ils participent activement aux décisions et aux projets qu'ils souhaitent mettre en place.

LES RÉALISATIONS DU CMJ DE SENAS

- L'organisation de la fête de la jeunesse
- Réalisation d'affiches devant les écoles pour les espaces non-fumeurs
- Réflexion sur un city stade

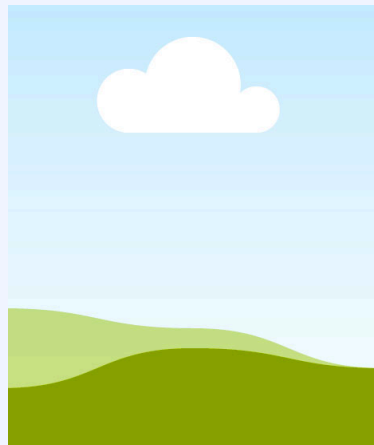
QUI PEUT ÊTRE CANDIDAT ?

Les élèves nés entre 2010 et 2016 (du CM1 à la 4eme) peuvent présenter leur candidature pour le CMJ

QUI PEUT VOTER POUR LES ÉLIRE ?

- Les dépôts de candidature auront lieu du 11 au 31 mai via l'adresse mail : cmjs@senas.fr ou dans une boîte dédiée à l'accueil mairie.
- Votes : La semaine du 22 /06 passage dans les écoles pour les votes + à l'ERJ pour les collégiens
- Chaque candidat peut voter pour lui-même
- Dépouillement le samedi 27/06 matin à 10h au Châtelet et cérémonie d'investiture.
- Election de 12 titulaires et 6 suppléants : les candidats ayant obtenu le plus grand nombre de voix sont nommés conseillers.
- Une fois élus, les jeunes conseillers se réunissent à chaque période de vacances scolaires minimum pour travailler sur leurs projets. Deux à trois fois par an, ils participent à une grande réunion présidée par le Maire, où ils présentent leurs actions et les soumettent au vote.

CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES DE SÉNAS 2026-2028



NOM :

PRÉNOM :

ÂGE :

ÉCOLE :

À PROPOS DE MOI :

POURQUOI JE ME PRÉSENTE :

MES PROPOSITIONS :

**À DÉPOSER PAR MAIL À CMJS@SENAS.FR
OU À L'ACCUEIL DE LA MAIRIE
AVANT LE 31 MAI 2026**